

ATELIERS D'ARTISTES ICADE

APPEL À CANDIDATURE

DESCRIPTIF DE LA RÉSIDENCE

Icade, un des acteurs leaders de l'immobilier, soutient l'art contemporain sous-couvert de son IcadeStore qui ouvre une résidence d'artistes début 2017 : « Les Ateliers d'Artistes Icade ».

Première résidence en son genre, destinée à offrir un espace de travail équipé aux artistes, elle s'articule autour de deux axes :

Des ateliers nomades : la création d'un espace de travail modulable à destination de jeunes artistes dont le design et la structure permettent d'être rapidement installés, facilement démontés, et de pouvoir être réutilisés dans tous types d'espace (concept basé sur le principe des maisons de Jean-Prouvé), les ateliers seront réalisés par l'artiste Samuel Boutruche.

Un lieu inspirational propice à l'expression et à la réflexion en rapport au cœur de métier d'Icade et de son positionnement. Nous donnons vie à la ville ou une vision de l'urbanisme à travers une démarche artistique qui s'articule autour des thématiques suivantes: l'innovation, l'interactivité avec le public (création participative), et/ou l'éco-responsabilité (travail autour des nouveaux matériaux, le recyclage).

La résidence accueillera quatre artistes pour une durée de sept mois.

La résidence d'artistes a pour ambition de révéler des talents encore inconnus du grand public.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE

Les Ateliers d'Artistes Icade accueilleront quatre artistes du 20 avril 2017 au 20 novembre 2017.

Local : un atelier de 674 m2 situé : 10 rue Waldeck Rochet - Bât 521 93300 AUBERVILLIERS

Les artistes résidents auront à leur disposition un espace de travail, toutefois l'atelier ne pourra pas être utilisé comme logement.

Les artistes seront sélectionnés par un jury constitué d'experts et professionnels du monde de l'art, de l'urbanisme ainsi que par des représentants d'Icade. Dans le cadre de leur candidature, les artistes devront présenter le projet artistique qu'ils entendent développer mettant en exergue leur réflexion sur l'environnement, l'urbanisme, l'innovation, l'interactivité et l'éco-responsabilité. Les artistes résidents jouiront d'un équipement de travail minimum (table, chaise, lampe, point d'eau) mais ils devront fournir le reste de l'équipement (ordinateur, pinceaux, peinture et tout autre matériel).

Les artistes résidents pourront travailler sur tous types de matériaux dans le respect des normes de sécurité et sous leur entière responsabilité.

Les artistes résidents seront libres de leurs horaires (accès sécurisé avec badge).

Icade sous-couvert de son IcadeStore organisera des événements ouverts au public afin de faire connaître et promouvoir les artistes sélectionnés qui seront associés à ces journées portes ouvertes.

Les artistes résidents seront filmés et photographiés occasionnellement pendant leur travail.

Le travail artistique réalisé sera exposé au public fin octobre 2017, la présence des artistes résidents y est indispensable.

Missions de l'artiste en résidence

Les artistes résidents seront libres de leur(s) création(s) qui sera(ont) exposée(s) au grand public fin octobre 2017, l'(les) œuvre(s) réalisée(s) sera(ont) la propriété de l'artiste résident, ce dernier autorise toutefois à des fins de promotion, d'information et de publicité d'Icade, la représentation, la reproduction et la communication de tout ou partie de son œuvre réalisée dans le cadre des Ateliers d'Artistes Icade (et ce sur tous supports tels que site internet, plaquette, affiches, etc.).

Icade de manière directe ou indirecte dispose de la possibilité d'acquiescer les créations des artistes résidents, à cet égard les artistes résidents concéderont un droit de priorité d'acquisition qui devra être exercé par Icade ou tout autre entité désignée par cette dernière et ce jusqu'au 5 décembre 2017.

Engagements des artistes résidents

Respecter dans le cadre de leur création une certaine éthique (aucune œuvre ne devra porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'ordre public ou avoir un caractère pornographique).

Être affilié à un régime de sécurité sociale des artistes ou général, et couvert par une assurance de responsabilité civile.

Citer le soutien d'Icade lors de toute référence à leur création.

Accepter des reportages photographiques ou filmés pendant les différentes étapes de la résidence d'artistes et autoriser toute utilisation de ces photographies ou vidéos à des fins de promotion et de valorisation de la résidence.

Calendrier prévisionnel de la résidence

20 avril 2017 : soirée d'inauguration des Ateliers d'Artistes Icade avec découverte des ateliers nomades installés et des artistes qui prennent possession des lieux.

De Juin à Août 2017 : portes ouvertes des Ateliers d'Artistes Icade.

Fin octobre 2017 : studio visite de clôture et soirée.

20 novembre : clôture de la résidence.

CANDIDATURES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Conditions du dossier à candidatures

Être étudiants en école d'art ou artistes professionnels: les artistes auront suivi une formation diplômante et/ou témoigneront d'un parcours artistique montrant leur capacité à répondre aux objectifs de la résidence.

Candidature ouverte aux candidats de toute nationalité mais résidant en France.

Être majeur mais sans limitation d'âge.

Cette résidence s'adresse aux artistes qui travaillent sur tous types de support, quelle que soit leur discipline.

Dossier de candidatures

Envoyer le dossier à l'adresse suivante : ateliers.artistes@icade.fr

Le dossier devra être constitué de :

Un Curriculum Vitae à jour du candidat comportant son adresse e-mail.

La définition de son projet incluant des croquis et/ou visuels.

Quatre images minimums relatives à des œuvres déjà réalisées.

Une lettre de motivation d'une page maximum.

La fiche d'inscription remplie.

Tout dossier devra être numérique. Les pièces du dossier devront être compressées dans un dossier .zip dont le volume ne devra pas dépasser 8 MO.

Date limite de dépôt des dossiers : **le 12 mars 2017 à minuit.**

Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Calendrier

Le jury de sélection constitué d'experts et professionnels du monde de l'art ainsi que de représentants d'Icade se réunira le 24 Mars 2017.

Les réponses seront adressées avant le 31 mars 2017.

En cas de réponse favorable, l'artiste sera informé par mail.

Les artistes résidents sélectionnés recevront un contrat de résidence spécifiant les engagements de l'artiste et d'Icade à travers sa filiale Icade Promotion, le contrat devra être renvoyé en deux exemplaires originaux paraphés et signés avant le 15 avril 2017 à l'adresse postale suivante :

IcadeStore
10 rue Waldeck Rochet – Bât 521
93300 Aubervilliers

Pour plus d'informations : ateliers.artistes@icade.fr

FICHE D'INSCRIPTION : ATELIERS D'ARTISTES ICADE

À remplir et à joindre au dossier de candidature avec :

- Un Curriculum Vitae à jour du candidat comportant son adresse e-mail.
- La définition de son projet incluant des croquis et/ou visuels.
- Quatre images minimums relatives à des œuvres déjà réalisées.
- Une lettre de motivation d'une page maximum.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Nom :

Prénom :

Civilité : M F

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

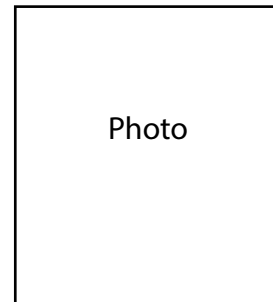
E-mail :

Numéro de téléphone :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :



Votre parcours :

Établissement	Diplôme	Spécialisation	Période d'études

Vous êtes autodidacte ? Expliquez-nous votre parcours :

Présentez brièvement votre lien artistique avec les thématiques de l'environnement et de l'urbanisme :